



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20251127-202511D0078-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg en Bresse

VILLARS LES DOMBES

Date de la séance :
25 Novembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Absents :
Votants : 25

Date de la convocation :
19 Novembre 2025

S.CLOUPET
D. SEBAI

Domaine
Marché Public
Pour : 25
Contre :
Abstention :

DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Mme Isabelle DUBOIS expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'adopter la décision modificative n°1, section fonctionnement et investissement , du budget de la Commune, selon les modalités suivantes.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61523 : Entretien et réparations réseaux	2 679.40 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 679.40 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	2 579.40 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	2 579.40 €	0.00 €	0.00 €
D-6815 : Dotations aux provisions pour risques et charges	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 679.40 €	2 679.40 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

La Commission Finances réunie le 24 Novembre 2025 a donné un avis favorable

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ✓ Adopte la décision modificative n°2 du Budget Commune.

Le 26 Novembre 2025
Le Maire,
Pierre LARRIEU

